

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 25 NOVEMBRE 2022**

N° 2022-070

L'an deux mil VINGT DEUX, le VINGT-CINQ du mois de NOVEMBRE, à 18 heures 30 minutes, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni dans la salle de la Mairie de Sainte Marguerite Sur Mer en séance publique, sous la présidence de Monsieur Olivier de CONIHOUT, Maire.

Date de Convocation :

18/11/2022

***Etaient présents :** Messieurs Olivier de CONIHOUT, Francis LEGROUT, Jean-François DEROIDE, David PETITON, Philippe BOSQUET, Philippe HERITIER, Mesdames Véronique DEPREUX, Brigitte GAUTHIER-DARCET, Christine MOUQUET, Catherine CORNILLOT*

Date d'Affichage :

21/11/2022

Nbre de Conseillers :

En Exercice : 11

Présents : 10

Votants : 11

***Absents excusés :** Monsieur Christophe TIRARD*

Pouvoirs :

- Monsieur Christophe TIRARD à Monsieur Philippe HERITIER

Formant la majorité des membres en exercice.

Secrétaire de séance : Monsieur Jean-François DEROIDE

OBJET : DECISION MODIFICATIVE BUDGETAIRE N°5

Suite à l'annulation d'un mandat de 1200 € établi en 2021 à la demande de la Trésorerie, il est nécessaire de prévoir les crédits de la subvention DRAC relative aux travaux réalisés sur le chapiteau de l'église à l'article 1321.

Il est proposé de reprendre ce montant sur l'article 22 «Dépenses imprévues».

Les membres du Conseil Municipal acceptent la proposition à l'unanimité.

Certifié exécutoire compte tenu de la publication et de la transmission en Préfecture le 28/11/2022.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits

Le registre dûment signé

Le Maire

Olivier de CONIHOUT

